

## CHEZ VOUS

Depuis juillet, le hameau de Lostmarc'h est devenu piéton, exception faite pour les véhicules des résidents, les véhicules de secours et les vélos.



CROZON

## Circulation à repenser dans les hameaux en bord de mer

Avec une saison record en fréquentation touristique et un engouement accru pour les sports nautiques, il est devenu urgent pour la commune de Crozon de repenser et changer les règles de circulation et de stationnement dans les hameaux les plus proches des plages.

● C'est dans cette optique et suite à une pétition déposée en mairie par ses habitants que la circulation

vient d'être réglementée à Lostmarc'h.

Face au flux incessant de voitures et aux stationnements anarchiques, un panneau sens interdit limite dorénavant l'accès aux résidents, piétons, vélos et véhicules de services. La vitesse est limitée à 30 km/h et la largeur des véhicules à 2m10. S'il apparaît que certains automobilistes ne respectent toujours pas l'interdiction, pour une partie des habitants de Lostmarc'h « c'est mieux, plus calme, et on n'a plus toutes ces voitures garées devant chez nous ».

**« Il en va de la qualité de vie des locaux »**

Pour Patrick Berthelot, maire de Crozon, « Lostmarc'h, n'est pas le site le plus difficile à aménager, contrairement à la Palue ou Goulien. La priorité sera de limiter la

circulation dans ces villages en aménageant des parkings en amont, pourquoi pas payants à long terme, des voies piétonnes, et en réservant les accès automobiles à ceux qui en ont besoin - résidents, écoles de surf. Si ce territoire appartient à tous, il en va de la qualité de vie des locaux et de la qualité du territoire globalement ».

Une consultation collective est prévue d'ici 2021. « Nous sommes actuellement sur un budget voté par nos prédécesseurs. À compter de 2021, nous pourrions lancer de gros travaux d'aménagement, mais en premier lieu, une concertation avec les habitants, associations, pratiquants de la glisse, le Conservatoire du littoral, s'avère essentielle pour trouver le meilleur modus vivendi qui soit », précise le maire.